

DÉPARTEMENT  
LOZÈRE

MAIRIE DE MARCHASTEL

ARRONDISSEMENT  
Mende

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON  
Nasbinals

du 13/02/2014

**Nombre**

de conseillers en exercice	9
de présents	7
de votants	5

L'an deux mille quatorze et le treize février à 14 heures, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

**Objet**

Désignation de Mr Bernard CRUEIZE 1<sup>er</sup> adjoint pour signature de l'échange de parcelles avec Mrs BRUN Roger et Louis

Étaient présents : Mr. Roger BRUN, Mr Bernard CRUEIZE, Eric MALHERBE, Monsieur Robert RAYNAL Mlle Denise ROUEL, Mr Jacques THIOT, Urbain VIGIER

Absents : Mr Guy ENSUQUE, Mme Sylvie CRUEIZE  
Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Bernard CRUEIZE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :  
Qu'il est nécessaire de désigner un membre du conseil municipal autre que le maire pour signer l'acte d'échange entre  
- les parcelles A346, A348 appartenant à Mr Roger BRUN et Louis BRUN

- la parcelle A349 appartenant à la commune  
en présence du maire, Eric MALHERBE en vue de l'autentification de l'acte par voie administrative.

Mr le maire rappelle que

*Le maire ne peut pas avoir simultanément la qualité d'officier ministériel et celle de cocontractant à l'acte d'échange..*

(JO AN, 10 novembre 1997, n°2984).

Mr Bernard CRUEIZE et Mr Roger BRUN sortent de la salle du conseil.  
Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Donne :

Pouvoir à Mr Bernard CRUEIZE, 1<sup>er</sup> adjoint au maire pour signer l'acte d'échange entre

- les parcelles A346, A348 appartenant à Mr Roger BRUN et Louis BRUN

- la parcelle A349 appartenant à la commune  
en présence du maire, Eric MALHERBE selon le plan de division régularisation cadastrale établi par Mr Falcon, géomètre expert à Marvejols en date du 05/11/2013.

et tous documents afférents à cette affaire

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures des membres présents

**NOTA-** Le Maire certifie que la convocation du Conseil avait été faite le 03/02/2014

**Pour extrait conforme au registre  
Fait à Marchastel le 13/02/2014  
Le Maire,**

**Acte rendu exécutoire, après  
dépôt ou transmission en  
Préfecture le 13/02/2014 et  
publication ou notification le  
13/02/2014**